



Paris le 21 juin 2014

Ce que l'on fait dire aux chiffres.

Le 13 mai dernier dans un cours article du site campagne et environnement.fr, nous avons appris que 20% de la filière horticole était passé sous label environnemental. Le label en question étant « Plante Bleue ». Dans ce même article on découvre que plante bleue certifiée actuellement 127 entreprises de la filière horticole. Si ces 127 élus représentent 20% de la filière, le nombre d'horticulteurs et de pépiniéristes est proche de 635 entreprises. De son coté FranceAgrimer en recense 4450. L'explication est simple les entreprises certifiées « Plantes bleue » représentent 20%..... des surfaces. Le besoin de communiquer sur des sujets porteurs est devenu une fin en soi, au détriment des réalités.

Une réalité plus franche.

Selon les études sur la filière le nombre des professionnels a chuté de 27.5% entre 2006 et 2012. 2013 confirme la tendance et les chiffres de 2014 s'annoncent catastrophiques. Durant cette période (2006-2012) 7000 emplois ont été perdus. En horticulture et fleurs coupées la majorité des entreprises n'a plus les moyens d'investir et donc d'obtenir le label Plante Bleue. La concurrence des pays tiers, les distorsions de concurrence au sein même de l'Europe et l'augmentation des charges françaises ont des effets dévastateurs.

Nous militons pour un label France qui profite au plus grand nombre en exigeant uniquement des producteurs qu'ils respectent les normes sociales, fiscales et environnementales françaises qui sont parmi les plus contraignantes en Europe. Nous souhaitons également qu'une clause de sauvegarde soit élaborée pour redonner un second souffle à la filière.

Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres nous appelons tous les acteurs de la filière à signer notre pétition afin que la réalité à laquelle sont confrontées les entreprises de la filière soit prise en compte.

SIGNEZ LA PÉTITION POUR LA DÉFENSE DE LA FILIÈRE HORTICOLE

VOIR LE LIEN SUR CE SITE (Bandeau Rouge – Page d'accueil)